

FORMATION CQP EAE

Certificat de Qualification Professionnelle Enseignant Activités Equestres



RNCP 37148

Enregistré le
14/12/2022

AGPCPNEE

1 - OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le secteur des établissements équestres regroupe 9 397 établissements équestres en 2019 selon la Fédération Française d'Équitation (FFE), dont 5546 (57%) centres équestres et 3 951 (43%) organisateurs d'évènements équestres. On dénombre plus de 2 millions de cavaliers réguliers ou occasionnels et 601 166 licenciés auprès de la FFE à fin 2020. Malgré une baisse régulière de ce chiffre depuis plusieurs années, l'équitation reste le 4ème sport national en 2019 en nombre de licenciés.

Le CQP EAE permet de répondre aux besoins en compétences nécessaires à l'exercice du métier d'enseignant animateur (coefficient 130) dans un établissement équestre. Il propose un niveau exigeant en compétences techniques et fondamentales (équitation, instruction du cheval, pédagogie, éthologie au sens connaissance des équidés...), complété par des compétences orientées vers le développement et l'animation de la vie de l'établissement équestre et la relation client.

Les activités s'exercent dans le cadre d'associations ou d'entreprises relevant du champ d'application de la Convention Collective du Personnel des Centres Equestres.

Le titulaire du CQP a vocation à :

- Enseigner en autonomie de la base au perfectionnement les pratiques équestres auprès de tout public, en garantissant la sécurité des pratiquants, des équidés, des tiers et de l'environnement.
- Préparer et encadrer les cavaliers lors des compétitions équestres.

Version :	Date d'application :	Date de révision :
v1	01/09/2023	05/01/2024
Émetteur :	Chloé GOMEZ-SADOURNY	

- Accompagner ses cavaliers sur des itinéraires de promenade connus et préalablement reconnus.
- Faire progresser chaque pratiquant dans le but de le rendre plus autonome, confiant et responsable dans l'utilisation des équidés.
- Assurer le soin quotidien aux équidés, dont il sait apprécier l'état de santé.
- Assurer le travail d'instruction des équidés pour les maintenir au niveau de dressage voulu ou les faire progresser.
- Participer aux décisions techniques, comme l'achat des équidés d'instruction.
- Réaliser une utilisation optimale des moyens mis à sa disposition, notamment la qualité de l'accueil et la satisfaction de la clientèle.
- Diagnostiquer l'état des matériels pour réaliser la mise en sécurité des lieux de pratique.
- Participer au développement et à l'enrichissement des activités de la structure où il travaille
- Rendre compte de ses observations à son employeur.

2 - DURÉE ET ORGANISATION DE LA FORMATION CQP EAE

Prochaine session : 22 janvier 2024

Date limite d'inscription : 22 décembre 2023

Durée : 1500 heures dont 750 heures en entreprise sur une durée de 12 mois.

Horaires : Journées de 7 heures

Les durées sont données à titre indicatif, elles peuvent varier en fonction des acquis antérieurs des stagiaires.

Dates des prochains tests CEP2/3 au centre équestre UDSIS : 13/11/2023 et 08/01/2024.

Version :	Date d'application :	Date de révision :
V1	01/09/2023	05/01/2024
Émetteur :	Chloé GOMEZ-SADOURNY	

3- EQUIVALENCES VERS LE CQP EAE :

- Le CQP ORE équitation permet d'obtenir les exigences préalables à l'entrée en formation et à la mise en situation pédagogique ainsi que le bloc 3.
- Le BPJEPS 4 UC mention équitation permet d'obtenir les exigences préalables à l'entrée en formation et à la mise en situation pédagogique ainsi que le bloc 1 et le bloc 3.
- Le DEJEPS avant 2019 permet d'obtenir les exigences préalables à l'entrée en formation et à la mise en situation pédagogique ainsi que le bloc 2 et le bloc 3.
- Le BPREH permet d'obtenir le bloc 3.
- Le Bac Pro CGEH permet d'obtenir le bloc 3.
- L'ATE permet d'obtenir les exigences préalables à l'entrée en formation et à la mise en situation pédagogique ainsi que le bloc 3.
- Le CQP EAE en 4 UC, le BPJEPS en 10 UC et le DEJEPS avant 2019 permettent d'obtenir une équivalence complète du CQP EAE en 3 blocs de compétence.

Version :	Date d'application :	Date de révision :
v1	01/09/2023	05/01/2024
Émetteur :	Chloé GOMEZ-SADOURNY	

4 - CONTENU DE LA FORMATION EAE

Bloc 1 : Enseigner des activités équestres en animation, initiation et perfectionnement

- **Un carnet de compétences**, qui permet d'évaluer les compétences mises en œuvre par le candidat en situation de travail en entreprise, dans le domaine de la préparation et l'encadrement de séances d'enseignement de l'équitation à tous niveaux, incluant la préparation du matériel et le cas échéant, l'accompagnement de promenades.

- **L'élaboration et la présentation d'un dossier présentant les modalités de préparation et de mise en place d'une activité d'initiation** pour un groupe, dont le public sera à déterminer par le candidat et les évaluateurs (scolaires, public à besoins spécifiques, stage découverte...) Ce dossier sera remis aux évaluateurs puis présenté par le candidat au cours d'un entretien dédié.

- **2 mises en situation professionnelles**, où le candidat prépare et encadre sous l'œil des évaluateurs :

- Une séance d'animation pour des cavaliers jusqu'à un niveau galop 4 (tout public, sans restriction de sexe, d'âge, etc.) en milieu clos ou en milieu ouvert. Le choix du milieu évalué sera déterminé par tirage au sort.
- Une séance d'enseignement pour des cavaliers à partir du niveau galop 5 (tout public, sans restriction de sexe, d'âge, etc.)

Un entretien d'une dizaine de minutes avec les évaluateurs, à la suite de chaque mise en situation professionnelle, au cours duquel le candidat

fait le bilan de sa séance puis l'analyse, et répond aux questions des évaluateurs. Cet entretien doit les conforter dans la maîtrise des compétences d'enseignement et de pédagogie du candidat, sa connaissance des besoins fondamentaux des équidés et son attention à leur bien-être.

Bloc 2 : Soigner, éduquer et maintenir le niveau technique des équidés

Version :	Date d'application :	Date de révision :
v1	01/09/2023	05/01/2024
Émetteur :	Chloé GOMEZ-SADOURNY	

- **Un carnet de compétences**, qui permet d'évaluer les compétences mises en œuvre par le candidat en situation de travail en entreprise, dans le domaine du soin et de l'entraînement des équidés de la structure.

- **Une épreuve pratique d'environ 2h**, de préparation d'un équidé puis de réalisation du travail monté et non monté, adapté à l'équidé présenté. Cette épreuve se découpe en 5 tests pratiques de 8 à 12 minutes chacun, qui doivent attester du niveau d'équitation du candidat, ainsi que de ses compétences dans les différents domaines du soin aux équidés et du travail d'instruction nécessaire à l'acquisition ou au maintien du niveau de dressage attendu. L'attention du candidat à la sécurité de tous et au bien-être de l'animal sera particulièrement observée.

Cette épreuve est évaluée par :

1. Test de soins
2. Test de travail à pied
3. Test de dressage
4. Test à l'obstacle
5. Test de cross

Un entretien d'une dizaine de minutes avec les évaluateurs, à la suite de chaque test, hormis le test de soins, au cours duquel le candidat analyse plus précisément le niveau du cheval présenté ainsi que ses caractéristiques physiques et comportementales. À l'issue, il présente ses choix et préconisations d'axes de progression de l'équidé aux évaluateurs, puis répond à leurs questions. Cet entretien doit les conforter dans la maîtrise des compétences techniques d'équitation et de dressage du candidat, sa connaissance des besoins fondamentaux des équidés et son attention à leur bien-être.

- **Un questionnaire** proposant essentiellement des questions permettant d'attester de la bonne connaissance des besoins fondamentaux des équidés, de leur comportement, et de la manière dont ces connaissances sont concrètement mobilisées dans l'exercice du métier d'Enseignant Activités Equestres.

Bloc 3 : Participer au fonctionnement de la structure équestre

- **Un carnet de compétences**, qui permet d'évaluer les compétences mises en œuvre par le candidat en situation de travail en entreprise, pour entretenir les activités du centre équestre qui le forme.

Version :	Date d'application :	Date de révision :
v1	01/09/2023	05/01/2024
Émetteur :	Chloé GOMEZ-SADOURNY	

- **L'élaboration et la présentation d'un dossier présentant les modalités de préparation et de mise en place d'une animation de fidélisation ou de cohésion des clients et/ou du personnel du centre** à déterminer par le candidat et l'évaluateur (fête du centre équestre, animation parents/enfants, déplacement au salon du cheval, etc.) Ce dossier sera remis aux évaluateurs puis présenté par le candidat au cours d'un entretien dédié.

- **Une mise en situation professionnelle**, où le candidat réalise sous l'œil des évaluateurs un temps d'accueil des publics ou une activité d'entretien de la structure équestre ou une activité de gestion.

Le choix du milieu évalué sera déterminé par tirage au sort.

Un entretien d'une dizaine de minutes avec les évaluateurs, à la suite mise en situation, au cours duquel le candidat fait le bilan de ses prestations avec les évaluateurs, puis répond à leurs questions. Cet entretien doit les conforter dans la maîtrise des compétences techniques et de communication du candidat, ainsi que de sa maîtrise de la réglementation en vigueur.

- **Un questionnaire** proposant essentiellement des questions permettant d'attester de la bonne connaissance de la réglementation pour le convoyage d'équidés.

5 - MODALITÉS, MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Modalités de formation :

- Formation professionnelle avec périodes de stage
- Formation collective et individualisée

Moyens pédagogiques :

- Une salle de formation
- Plateaux techniques équipés (2 manèges, 1 grande carrière, 2 aires d'évolution 40x20 et un cross)

Version :	Date d'application :	Date de révision :
V1	01/09/2023	05/01/2024
Émetteur :	Chloé GOMEZ-SADOURNY	

- Cavalerie de formation et d’instruction de 17 chevaux et 22 poneys

Méthodes d’apprentissage :

- Apports théoriques en salle, auto-formation accompagnée, apports pratiques
- Mise en situation pratique en clubs, carrières, manèges

Équipe pédagogique :

- Formateurs/trices professionnel/les du métier
- Formateur référent de la formation
- Directrice d’établissement
- Équipe administrative
- Une référente Handicap

6 - ADMISSION

Public :

- Demandeurs d’emploi pour une prise en charge d’un financement par la Région
- Salariés (plan de développement des compétences CPF et CPF-projet de transition professionnelle)

Le candidat doit :

- Avoir 18 ans révolus
- Etre titulaire au minimum de la CEP 2 mention équitation, ou du diplôme animateur équestre, ou du CQP ASA équitation

Version :	Date d’application :	Date de révision :
V1	01/09/2023	05/01/2024
Émetteur :	Chloé GOMEZ-SADOURNY	

Vous trouverez tous les renseignements sur ce lien :

<https://www.cpne-ee.org/les-cep>

Attention : depuis Janvier 2019, le diplôme du PSC1 doit obligatoirement être fourni, la CPNE-EE n'accepte plus le diplôme SST comme pouvant être l'équivalent du PSC1.

- Individualisation du parcours de formation selon les acquis et le positionnement
- Cette formation est accessible au public handicapé. La référente handicap du centre Madame Laura JIMENEZ travaillera avec chaque postulant à la faisabilité de son projet de formation. Lors de la prise de contact :
 - - Identifier le handicap si cela est nécessaire au bon déroulement de la formation du bénéficiaire
 - - Echange sur le type et le niveau de handicap, les moyens déjà connus et/ou mis en œuvre par le client pour adapter le poste ou compenser le handicap.

La référente handicap du centre Madame Laura JIMENEZ travaillera avec chaque postulant à la faisabilité de son projet de formation.

Laura.jimenez@udsis.fr 06 76 72 62 79.

Version :	Date d'application :	Date de révision :
v1	01/09/2023	05/01/2024
Émetteur :	Chloé GOMEZ-SADOURNY	

Le référent handicap a pour mission :

- Vérifier que le diplôme préparé est adapté au handicap
- Accompagner les personnes tout au long de leur parcours de formation en faisant des points réguliers
- Assurer la prise en compte du handicap par le formateur
- Construire une politique d'inclusion des personnes handicapées
- Développer un réseau de partenaires

Handicap	Compensations possibles	Disponibilité dans l'OF
VISUEL	Réserver une place à proximité de l'écran de diffusion Mettre un écran individuel à disposition Supports avec police Arial et caractères taille>16 Supprimer le jaune et le vert clair des supports Abaisser la luminosité de la pièce	Réserver une place à proximité de l'écran de diffusion Mettre un écran individuel à disposition Supports avec police Arial et caractères taille>16 Supprimer le jaune et le vert clair des supports Abaisser la luminosité de la pièce
AUDITIF	Accès à la lecture labiale Traduction ou application LSF	Adaptation des exercices de groupe Posture et diction du formateur
FATIGABILITE TROUBLE DE L'ATTENTION	Adaptation des rythmes de pauses/ des méthodes pédagogiques Fauteuil/siège adapté Connaitre les procédures en cas d'urgence	Pédagogie active et différenciée Responsable de formation habilité pour intervenir (expérience en enseignement spécialisé)

Version :	Date d'application :	Date de révision :
v1	01/09/2023	05/01/2024
Émetteur :	Chloé GOMEZ-SADOURNY	

7 - COÛTS DE LA FORMATION AE ET AIDE FINANCIÈRE

COÛT DE LA FORMATION : 11 500€

Salariés en CDI, CDD, Intérim en reconversion :

Des financements sont possibles selon la situation (CPF, CPF Projet de transition Professionnelle CPF-PTP, Plan de développement des compétences des employeurs).

Nous vous accompagnons dans le montage financier de votre projet de formation

8- MODALITÉ DE SUIVI GLOBAL DE LA FORMATION EAE ET D'ÉVALUATION

- Accompagnement personnalisé
- Évaluation des périodes de stage avec le tuteur en entreprise
- Session de validation de certification (totale ou partielle) avec un jury évaluant le candidat
- Attestation de suivi global de la formation EAE

9- MODALITÉS DE CERTIFICATIONS

L'évaluation du CQP se fait bloc par bloc.

Toutes les compétences d'un bloc doivent être évaluées.

Tous les blocs de compétences doivent être validés pour obtenir la certification.

A la fin de la formation, les compétences acquises ne sont pas reportables.

Le bloc doit être entièrement acquis.

Version :	Date d'application :	Date de révision :
v1	01/09/2023	05/01/2024
Émetteur :	Chloé GOMEZ-SADOURNY	

Seules exceptions, les tests des CEP qui sont valables 5 ans.

En cas de réussite partielle, une attestation de réussite sera remise au candidat pour les blocs acquis.

Chaque bloc de compétence est acquis à vie, néanmoins l'acquisition complète de la certification ne peut se faire que durant la validité de son inscription au RNCP.

10 - DÉBOUCHÉS

Le CQP EAE correspond à l'emploi d'[enseignant animateur](#), coefficient 130 de la convention collective des centres équestres. Il permet de travailler en autonomie que ce soit en tant que salarié ou entrepreneur.

Le CQP EAE permet de demander le certificat de compétence pour conduire ou convoyer des véhicules routiers transportant des animaux domestiques de l'espèce équine. Pour cela il vous suffit de vous rendre sur la page : Demander un certificat de compétence des conducteurs et des convoyeurs et de remplir le document Cerfa. Vous devez ensuite joindre la copie de votre diplôme ainsi que l'arrêté du 12/12/2017

Sur les 3 dernières promotions CQP EAE au centre équestre UDSIS :

- Taux de réussite à l'examen final > 100% *
- Taux d'employabilité des élèves : 100% *

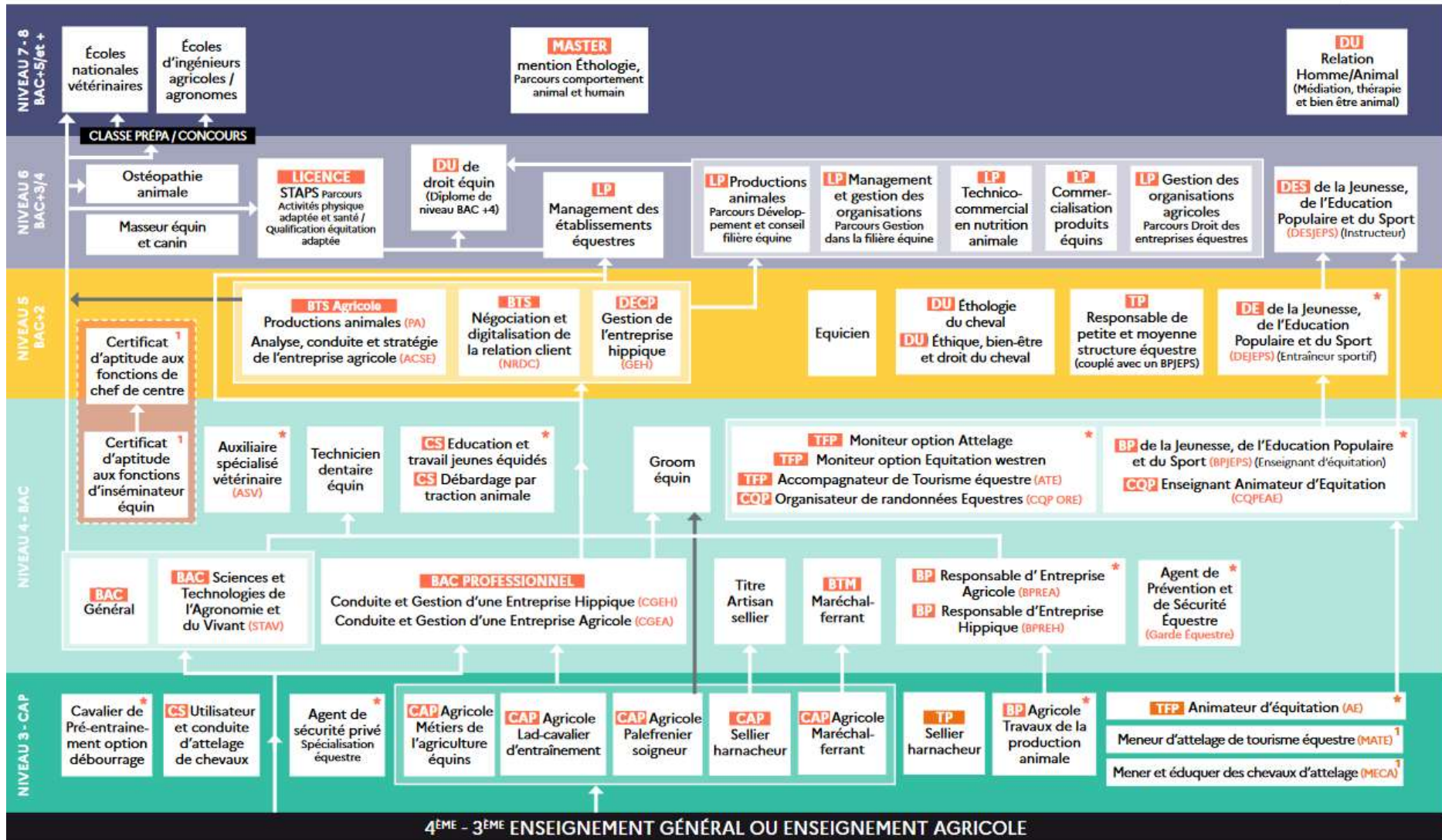
* Statistiques réalisées 6 mois après obtention du diplôme CQP EAE.

10 – SUITE DE PARCOURS

Le titulaire du CQP Enseignant Activités Equestres anciennement Enseignant Animateur Equitation peut poursuivre son parcours de formation pour obtenir un DEJEPS d'entraîneur sportif puis un DESJEPS d'instructeur.

Version :	Date d'application :	Date de révision :
V1	01/09/2023	05/01/2024
Émetteur :	Chloé GOMEZ-SADOURNY	

PARCOURS DE FORMATION AUX MÉTIERS DU CHEVAL



4^{ÈME} - 3^{ÈME} ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL OU ENSEIGNEMENT AGRICOLE

- BP** Brevet Professionnel
- BTM** Brevet Technique des Métiers
- BTS** Brevet de Technicien Supérieur
- CAP** Certificat d'Aptitude Professionnelle
- CQP** Certificat de Qualification Professionnelle
- CS** Certificat de Spécialisation
- DECP** Diplôme Européen de Compétences Professionnelles
- DE** Diplôme d'Etat
- ★ Formation accessible sans niveau de diplôme pré-requis
- DU** Diplôme Universitaire
- LP** Licence Professionnelle
- TFP** Titre à finalité professionnelle
- TP** Titre professionnel
- 1 Formation sans équivalence de niveau de diplôme

www.equiressources.fr

Haras national du Pin - 61310 Le Pin au Haras
info@equiressources.fr | 02 33 39 58 57



equi-ressources
//ce